|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications (TSB)** |  | **Bureau de développement des télécommunications (BDT)** |
|  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail:Réf.:Tél.:Fax:E-mail:  | **Circulaire TSB 103**+41 22 730 6206+41 22 730 5853seminar-counterfeiting@itu.int**BDT/IEE/RME/024**+41 22 730 6256+41 22 730 5484seminar-counterfeiting@itu.int |  | Genève, le 2 juillet 2014* Aux Administrations des Etats Membres de l'Union;
* Aux Membres des Secteurs UIT-T et UIT-D;
* Aux Associés de l'UIT-T et de l'UIT-D;
* Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T et de l'UIT-D

**Copie:**- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D;- Aux Présidents et Vice-Présidents du GCNT et du GCDT;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
|  |  |
| Objet: | **Séminaire sur la lutte contre la contrefaçon des dispositifs TIC (Genève, Suisse, 17-18 novembre 2014)** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise un séminaire sur la lutte contre la contrefaçon des dispositifsTIC. Ce séminaire aura lieu les 17 (après-midi) et 18 novembre 2014 au siège de l'UIT à Genève (Suisse). Le programme figure dans l'**Annexe 1**.

2 Les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité représentent un problème grave, qui affecte les pays développés et les pays en développement, le secteur des TIC et les consommateurs partout dans le monde. Les coûts de ces produits et les répercussions négatives pour les parties prenantes sont très divers et nombreux: pertes fiscales, pertes de droits d'auteur et d'autres recettes; baisse des ventes, des prix et de l'activité; érosion de la valeur, du capital de sympathie et de la réputation de la marque; diminution des incitations à l'innovation et à l'investissement; recul de l'emploi et de la croissance économique; dysfonctionnements du réseau et problèmes d'interopérabilité qui se traduisent par une qualité médiocre de la fourniture et de la réception des services; et risques pour la santé, la sécurité et l'environnement. Selon la Chambre de commerce internationale (CCI), la valeur des produits de contrefaçon dans le monde devrait dépasser 1 700 milliards USD d'ici à 2015.

3 L'objectif de ce séminaire est triple: 1) examiner l'ampleur et les incidences au niveau mondial du phénomène que représentent les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité pour les différentes parties prenantes; 2) mettre en évidence les inquiétudes, les difficultés, les initiatives, les pratiques et les possibilités communes aux différentes parties prenantes en matière de lutte contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité; et 3) examiner le rôle que peuvent jouer les organismes de normalisation des TIC, en particulier l'UIT, dans le cadre de la stratégie et de l'action globales visant à réduire le nombre de produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité.

4 D'éminents spécialistes provenant d'organisations internationales et du secteur des TIC, des régulateurs des télécommunications, des représentants gouvernementaux, des représentants d'organismes de normalisation et des juristes assisteront à ce séminaire.

5 Ce séminaire est organisé en application de la Résolution 177 (Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires et de la nouvelle Résolution de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (Dubaï, 2014) "Rôle des télécommunications/technologies de l'information et de la communication dans la lutte contre la contrefaçon de dispositifs de télécommunication/technologies de l'information et de la communication et le traitement de ce problème".

6 Pour permettre à l'UIT de prendre les dispositions nécessaires pour l'organisation de ce séminaire, et étant donné que le nombre de participants est limité, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible, et **au plus tard le 3 novembre 2014**, en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site web de la manifestation (<http://www.itu.int/en/ITU-T/C-I/Pages/WSHP_counterfeit.aspx>).

7 N'hésitez pas à vous adresser à seminar-counterfeiting@itu.int pour obtenir des informations complémentaires à propos de ce séminaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

 [ Signé ] [ Signé ]

|  |  |
| --- | --- |
| Malcolm JohnsonDirecteurBureau de la normalisation des télécommunications | Brahima SanouDirecteurBureau de développement des télécommunications |

**Annexes**: 3

ANNEXE 1

(de la Circulaire TSB 103)

Projet de programme

Rappel et objectifs

Les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité représentent un problème grave, qui affecte les pays développés et les pays en développement, l'industrie des TIC et les consommateurs partout dans le monde. Les coûts de ces produits et les répercussions négatives pour les parties prenantes sont très divers et nombreux: pertes fiscales, pertes de droits d'auteur et d'autres recettes; baisse des ventes, des prix et de l'activité; érosion de la valeur, du capital de sympathie et de la réputation de la marque; diminution des incitations à l'innovation et à l'investissement; recul de l'emploi et de la croissance économique; dysfonctionnements du réseau et problèmes d'interopérabilité qui se traduisent par une qualité médiocre de la fourniture et de la réception des services; et risques pour la santé, la sécurité et l'environnement. Selon la Chambre de commerce internationale (CCI), la valeur des produits de contrefaçon dans le monde devrait dépasser 1 700 milliards USD d'ici à 2015.

La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT a pris acte de cet état de fait en 2010, avec l'adoption de sa Résolution 177 (Guadalajara, 2010), tout comme la Conférence mondiale de développement des télécommunications (Dubaï, 2014), qui elle aussi a adopté une nouvelle Résolution intitulée "Rôle des télécommunications/technologies de l'information et de la communication dans la lutte contre la contrefaçon de dispositifs de télécommunication/ technologies de l'information et de la communication et le traitement de ce problème".

L'objectif de ce séminaire organisé par l'UIT est triple: 1) examiner l'ampleur et les incidences au niveau mondial du phénomène que représentent les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité pour les différentes parties prenantes; 2) mettre en évidence les inquiétudes, les difficultés, les initiatives, les pratiques et les possibilités communes aux différentes parties prenantes en matière de lutte contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité; et 3) examiner le rôle que peuvent jouer les organismes de normalisation des TIC, en particulier l'UIT, dans le cadre de la stratégie et de l'action globales visant à réduire le nombre de produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité et à aider les Etats Membres à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent en raison de la contrefaçon d'appareils.

Programme

|  |
| --- |
| **JOUR 1: Lundi 17 novembre 2014 (après-midi)** |

|  |  |
| --- | --- |
| 8 h 30-12 h 00et13 h 00-17 h 00 | **Enregistrement** |
| 14 h 00-14 h 15 | **Allocutions d'ouverture** |
|  | • Allocution de bienvenue du Président du séminaire• Allocution de bienvenue de Brahima Sanou, Directeur du Bureau de développement des télécommunications et/ou de Malcolm Johnson, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, UIT |
| **SESSION 1:** | **Coûts et répercussions socio-économiques des produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité** |
| 14 h 15-15 h 45 | Cette session permettra d'étudier l'ampleur et la gravité des problèmes que posent les produits de contrefaçon et de mauvaise qualité partout dans le monde, en particulier pour ce qui est du secteur des TIC. Les coûts de ces produits et leurs répercussions économiques, très divers pour les pouvoirs publics, les fabricants, les opérateurs, les titulaires de droits et les consommateurs, seront également examinés.  |
| 15 h 45-16 h 15 | **Pause-café** |
| **SESSION 2:** | **Point de vue des pouvoirs publics et initiatives intergouvernementales en matière de lutte contre les produits de contrefaçon** **et de mauvaise qualité** |
| 16 h 15-18 h 00 | Cette session sera consacrée au rôle des pouvoirs publics (c'est-à-dire, les législateurs, les régulateurs, les agents des douanes, les services de police et la justice) dans la lutte contre les produits de contrefaçon et de mauvaise qualité. En particulier, les pouvoirs publics mettront en avant leurs préoccupations communes, les grands problèmes qu'ils rencontrent, les activités de sensibilisation qu'ils mènent, ainsi que les bonnes pratiques et l'expérience acquise en matière de lutte contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité. Cette session permettra en outre de recenser les principaux domaines dans lesquels ils devront travailler en coordination et apporter des améliorations, ainsi que les possibilités de coopération et d'échange de compétences techniques. Par ailleurs, les principaux cadres juridiques, programmes et autres initiatives mis en place pour protéger et faire appliquer les droits de propriété intellectuelle et lutter contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité seront présentés.  |

|  |
| --- |
| **JOUR 2: Mercredi 18 novembre 2014** |

|  |  |
| --- | --- |
| **SESSION 3:** | **Le point de vue des titulaires de droits: entités commerciales et associations professionnelles**  |
| 9 h 30-10 h 45 | Cette session portera sur le rôle des titulaires de droits dans la lutte contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité. En particulier, les titulaires de droits mettront en avant leurs préoccupations communes, les grands problèmes qu'ils rencontrent, ainsi que les bonnes pratiques et l'expérience acquise en matière de lutte contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité. Cette session permettra en outre de recenser les principaux domaines dans lesquels ils devront travailler en coordination et apporter des améliorations. |
| 10 h 45-11 h 15 | **Pause-café** |
| **SESSION 4:** | **Technologies et systèmes permettant de lutter contre les produits de contrefaçon/de mauvaise qualité**  |
| 11 h 15-12 h 45 | Cette session sera l'occasion d'examiner les différents types de technologies et d'autres mesures techniques utilisées par les pouvoirs publics et les titulaires de droits pour lutter contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité. Par exemple, des technologies pour l'identification et l'authentification, le suivi et la traçabilité, les tests de conformité et la certification, ou encore des systèmes de collecte et d'échange d'informations seront présentés.  |
| 12 h 45-14 h 00 | **Déjeuner** |
| **SESSION 5:** | **Le point de vue des consommateurs et des milieux universitaires** |
| 14 h 00-15 h 30 | La session permettra de connaître le point de vue des associations de consommateurs et des milieux universitaires en ce qui concerne la lutte contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité. En particulier, elle sera l'occasion de présenter les inquiétudes et les difficultés communes que rencontrent les consommateurs, les bonnes pratiques et l'expérience acquise par les associations professionnelles, les mesures de protection des consommateurs et les grands domaines dans lesquels il faudra travailler en coordination et apporter des améliorations.  |
| 15 h 30-16 h 00 | **Pause-café** |

|  |  |
| --- | --- |
| **SESSION 6:** | **Normes internationales et organisations de normalisation dans le cadre de la stratégie globale de lutte contre les produits de contrefaçon/de mauvaise qualité** |
| 16 h 00-17 h 15 | Cette session sera l'occasion de présenter le rôle que jouent les normes internationales et les organisations de normalisation dans le cadre de la stratégie globale de lutte contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité. En particulier, les initiatives, les normes, les guides et les programmes internationaux pertinents des organisations de normalisation seront examinés. Cette session traitera en outre du rôle de l'UIT dans la lutte contre les produits TIC de contrefaçon et de mauvaise qualité partout dans le monde et dans le renforcement de la coopération entre toutes les parties prenantes. Dans ce contexte, cette session permettra de recenser des mesures précises que les organisations de normalisation peuvent prendre, par exemple pour mettre au point des outils techniques, faciliter la collecte et l'échange de connaissances, d'informations et de pratiques, mener des activités de sensibilisation et accroître la coordination et la collaboration entre les différentes parties prenantes. |
| 17 h 15-17 h 30 | **Allocutions de clôture** |
|  | • Allocution de clôture du Président du séminaire• Allocution de clôture de Brahima Sanou, Directeur du Bureau de développement des télécommunications et de Malcolm Johnson, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, UIT |

ANNEX 2

(to TSB Circular 103)

Information and Logistics for the Seminar

1 The seminar will take place at ITU Headquarters, Geneva, Switzerland from 17 to 18 November 2014. The seminar will open at **1400** hours on 17 November 2014. Distribution of badges for registered participants will begin at 1300 on 17 November 2014 at the Montbrillant entrance. Information concerning the meeting room will be displayed on screens at the Montbrillant entrance.

2 Participation is open to ITU Member States, Sector Members, Associates and Academic Institutions, and to any individual or organization from a country which is a member of ITU. The seminar is free of charge.

3 ITU will not be providing fellowships for this event.

4 Wireless LAN facilities are available for use by delegates. Detailed information is available at <http://itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>.

5 For your convenience, a hotel confirmation form is enclosed as **Annex 3** (see <http://www.itu.int/travel/> for the list of hotels).

6 Citizens of some countries are required to obtain a visa in order to enter Switzerland. The visa must be requested at least four (4) weeks before the seminar and obtained from the office (embassy or consulate) representing Switzerland in your country or, if there is no such office in your country, from the one that is closest to the country of departure. If problems are encountered by ITU Member States, Sector Members, Associates or Academic Institutions, ITU can approach the competent Swiss authorities to facilitate the delivery of the visa but only within the above-mentioned period of four weeks. Any such request should be made by official letter from the administration or entity you represent. This letter must specify the name and functions, date of birth, number, dates of issue and expiry of passport of the individual(s) for whom the visa(s) is/are requested and be accompanied by a copy of the notification of confirmation of registration approved for the ITU-T seminar in question, and must be sent to TSB by fax (+41 22 730 5853) or e-mail (tsbreg@itu.int), bearing the words “visa request”. **Please also note that ITU can assist only representatives of ITU Member States, ITU Sector Members, ITU Associates and ITU Academic Institutions.**

ANNEX 3
(to TSB Circular 103)

|  |
| --- |
| *This confirmation form should* ***be sent direct to the hotel*** *of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

***“Seminar on combating counterfeit ICT devices”,***

*in Geneva, on* ***17-18 November 2014***

*Confirmation of the reservation made on (date) -------------------------- with (hotel) -------------------------------*

***at the ITU preferential tariff***

*------------ single/double room(s)*

*arriving on (date)----------------------------- at (time) ------------- departing on (date)-------------------------------*

***GENEVA TRANSPORT CARD:*** *Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.*

*Family name* -----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*First name*  -----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Address*  ------------------------------------------------------------------------ *Tel: ------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- Fax: ------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- E-mail:* -----------------------------

*Credit card to guarantee this reservation*: AX/VISA/DINERS/EC (*or* *other) ---------------------------------*

*No.* -------------------------------------------------------- *valid until* ----------------------------------------------

*Date* ------------------------------------------------------ *Signature*  -------------------------------------------------

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_